



Termes De Référence

pour les services d'un prestataire en communication et/ou production audiovisuelle

<u>Projet</u> : Programme de renforcement des capacités des acteurs du développement local – CapDeL - Démocratie participative & Développement local	
I. INFORMATIONS GENERALES	
Intitulé de la mission :	Réalisation de 9 capsules , d'une durée de 3 à 5 mn, sur la contribution de la société civile au processus de développement local à travers la mise en œuvre de projets associatifs de développement local appuyés et financés par le CapDeL
Durée du contrat :	04 mois
Durée de la mission :	03 mois (y compris jours fériés et week-end)
Lieux de tournage :	Alger – Unité de gestion du Projet – Ministère de l'Intérieur – PNUD – UE – ISGP – ANAAT – etc. Déplacement à prévoir dans les communes pilotes suivantes : Ghazaouet (W. Tlemcen) – Djanet (W. Djanet) – Timimoun (W. Timimoun) – Babar (W. Khenchela) – Messaad (W. Djelfa) – Djemila (W. Setif) – Ouled Ben Abdelkader (W. Chlef) et El Khroub (W. Constantine).
Date prévue de début	Dès notification et signature du contrat
Référence du dossier	
Superviseur :	Conseillère Technique principale en relation avec le Chargé de communication

I. CONTEXTE DU PROJET

I- Contexte et justification

Le « Programme de renforcement des capacités des acteurs du développement local – CapDeL _ « Démocratie participative et développement local » est un programme de coopération du Ministère de l'Intérieur et des Collectivités Locales, mis en œuvre par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD Algérie) avec l'appui de l'Union européenne (UE).

L'approche CapDeL est testée depuis 2017 dans 08 communes pilotes : Ghazaouet (W. Tlemcen) – Djanet (W. Illizi) – Timimoun (W. Timimoun) – Babar (W. Khenchela) – Messaad (W. Djelfa) – Djemila (W. Setif) – Ouled Ben Abdelkader (W. Chlef) et El Khroub (W. Constantine).

Le CapDeL a pour **objectif le renforcement des capacités des acteurs du développement local, afin d'asseoir les conditions d'une participation effective des citoyens et de la société civile au développement durable, inclusif et intégré de leur commune, aux côtés des élus et de l'administration locale.**

Le Programme CapDeL s'articule autour de 4 axes stratégiques :

- Le renforcement de la planification stratégique communale, notamment en vue de créer des emplois et des revenus durables, améliorer l'accès des citoyens à des services publics de qualité, et améliorer les conditions de vie dans le territoire de la commune ;
- L'implication des acteurs locaux dans le développement local et la gouvernance des affaires communales, en s'appuyant sur la participation citoyenne et la concertation ;
- La modernisation et la simplification des services administratifs au niveau communal à travers la généralisation des technologies de l'information et de la communication ;
- La prévention et la gestion des risques de catastrophes naturelles et anthropiques au niveau communal.

Le renforcement des capacités des acteurs locaux à travers le Programme CapDeL est intimement lié à son approche du développement local : une approche territoriale, participative (multi-acteurs) et intégrée (multi-secteurs et multi-niveaux de gouvernance) et ce, à travers la mise en place des conditions d'une gouvernance locale concertée et transparente.

Grâce à un intense effort de sensibilisation, de mobilisation des acteurs locaux et nationaux et de formations, le CapDeL a appuyé l'institutionnalisation au niveau local, des mécanismes de participation citoyenne : l'élaboration d'une Charte Communale de Participation Citoyenne et la mise en place d'un espace de participation citoyenne et de concertation avec les élus et les autorités locales : le Conseil Consultatif Communal.

Parmi les acteurs de cette gouvernance concertée et de ce développement local, « intégré, inclusif et durable » promu par le CapDeL, figure en bonne place **la société civile**.

Le CapDeL considère que la société civile et, en particulier les associations locales, joue/nt un rôle-clé dans l'avènement d'une gouvernance locale concertée et transparente et d'un développement local durable, mais que leur participation plus active et plus efficace à ces processus nécessite, de leur part, un apprentissage permanent et un renforcement de leurs capacités pour remplir ce rôle-clé.

C'est à cet apprentissage que le CapDeL a choisi d'impliquer depuis son démarrage, les acteurs associatifs dans les activités de renforcement des capacités (à travers des formations au niveau local, impliquant les autres acteurs de la commune), l'élaboration de chartes de participation citoyennes et, par la suite, dans le processus de planification stratégique du développement de la commune, qui a abouti à l'élaboration participative des Plans Communaux de Développement (PCD) de « nouvelle génération ».

Le projet associatif, une étape du renforcement des capacités des acteurs locaux

Parallèlement à ces sessions de renforcement des capacités, le CapDeL a accompagné et continue d'accompagner pas moins d'une **trentaine** d'associations locales de ses communes pilotes, à travers un appui et un financement pour la mise en œuvre de projets associatifs de développement local, qui s'inscrivent dans les priorités identifiées par les acteurs locaux.

Ces projets sont liés aux domaines suivants :

- i) **Renforcement de la société civile, dans le sens de la promotion de la culture de gouvernance concertée et de développement local intégré, inclusif et durable, et**

ii) **Développement économique local (DEL)** de la commune.

Les thématiques choisies (à l'intérieur de ces domaines) sont ancrées dans la réalité du territoire et issues des résultats des ateliers participatifs de planification stratégique, organisés au sein des Conseils Consultatifs Communaux (CCC) de chacune des communes pilotes, dans le cadre de l'élaboration des avant-projets de Plans Communaux de Développement (PCD) de « nouvelle génération ».

Le programme CapDeL a fait en sorte d'accompagner ces associations locales avant même qu'elles ne se lancent dans la compétition du processus de la sélection finale des projets. Leur proposition de projet a mûri au sein d'**incubateurs** organisés à cet effet, selon l'approche « **apprendre en faisant** », tenant à distance les approches « standards » déconnectées des contextes et des pratiques.

Les cibles privilégiées de ces projets : les jeunes et les femmes.

C'est dans ce contexte que le Programme CapDeL lance cette consultation pour le recrutement d'une agence de communication ou de production audiovisuelle qui se chargera de relater, à travers des capsules vidéo, le processus mis en œuvre par le CapDeL depuis 2017 pour le renforcement des capacités des acteurs des communes pilotes, la diffusion de la culture de la démocratie participative et l'installation de ses instances et pour une participation effective des citoyens et de la société civile au développement durable, inclusif et intégré de leur commune, aux côtés des élus et de l'administration locale.

Objet de la consultation

Le PNUD Algérie lance cette consultation pour la sélection d'un prestataire qui se chargera de la réalisation de **09 capsules d'une durée de 3 à 5 mn** sur 16 projets associatifs couvrant les 8 communes :

- 8 capsules sur les projets associatifs, à raison de 2 projets par capsule (indicatif) ;
- 1 capsule sur *la démarche* du programme CapDeL avec ces associations locales pour les hisser au rôle d'acteurs de la gouvernance concertée et du développement local ;

Ainsi, **l'objectif principal** de ces capsules est de « capter » et de visibiliser auprès d'initiés et du grand public i) les *résultats* saillants de ces projets, mais également ii) de restituer « la *démarche* CapDeL » empruntée avec ces associations en vue d'en faire des acteurs du développement local et de la gouvernance.

Tout comme la réalisation de ces capsules visera à mettre en avant les porteurs (ses) des projets associatifs et les acteurs locaux ayant facilité leur mise en œuvre (autorités locales, élu/es, acteurs économiques publics et privés ...) et des instances de dialogue entre citoyens et administration locale, mises en place par le CapDeL, tels que les Conseils Consultatifs Communaux. Enfin, de « zoomer » également sur les bénéficiaires directs de ces projets et sur les changements /impacts que la mise en œuvre de ces projets a pu commencer à générer.

Il est à noter que la capsule sur la démarche CapDeL aura sa propre identité. Elle n'est pas un simple résumé des autres capsules. Elle pourra, certes, s'appuyer sur des contenus particuliers de ces dernières, comme elle pourra nécessiter d'autres tournages (interviews de membres de l'UGP -Alger- et de certains bénéficiaires des incubateurs de projets associatifs).

Publics cibles :

- Partenaires institutionnels du CapDeL : Ministère de l'Intérieur, PNUD, UE ;
- Acteurs locaux : collectivités territoriales, société civile, secteur privé
- Bailleurs de fonds/organisations de développement
- Médias

II. TACHES ET RESPONSABILITES

RESUME DE LA MISSION

Pour réaliser cette prestation, le PNUD souhaite engager une agence/société de production audio-visuelle OU une agence de communication ayant une expérience en matière production audiovisuelle (voir Partie V), qui aura pour mission la réalisation de 8 capsules vidéo.

- **Spécifications techniques**

- **Durée de chaque capsule vidéo** : 3 à 5 mn max.
- **Lieux de tournage** : Unité de Gestion du Projet – Partenaires institutionnels – Partenaires de mise en œuvre (Alger) + 08 communes pilotes suivantes : Ghazaouet (W. Tlemcen) – Djanet (W. Illizi) – Timimoun (W. Timimoun) – Babar (W. Khenchela) – Messaad (W. Djelfa) – Djemila (W. Setif) – Ouled Ben Abdelkader (W. Chlef) et El Khroub (W. Constantine) ;
- **Calendrier de tournage** : Le prestataire doit au préalable présenter un calendrier de tournage ;
- **Les produits doivent être délivrés en UHD (4K)**
- La musique utilisée dans chaque produit doit être libre de droits d’auteur ;
- Le PNUD fournira des formulaires d’autorisation d’utilisation d’image destinés aux personnes qui figureront dans les capsules. Le/la producteur/productrice sera responsable de la coordination et de l’obtention des autorisations de toutes les personnes interrogées et de toute personne apparaissant dans les capsules, ainsi que toute autorisation de tournage requise par la législation algérienne.

Droits de propriété

- Le rush réalisé par le prestataire, ainsi que les produits finaux, demeurent la propriété exclusive du PNUD, qui peut en disposer à sa guise, dans l’éventualité où ils pourraient servir à la réalisation d’autres produits. Tout en sachant que la propriété intellectuelle du réalisateur est acquise de droit, le prestataire ne peut en aucun cas exploiter des séquences des tournages réalisés dans le cadre de cette mission, à d’autres fins quelles qu’elles soient et, ce, sans limites de temps ou de territoire.

Période de tournage

Elle sera définie à partir de la date de signature du contrat, des discussions avec la partie concernée et de l’obtention des autorisations de tournage (les autorisations de tournage seront facilitées par l’Unité de projet)

Durée de la prestation:

03 Mois (y compris les week-end et jours fériés), à partir de la date de signature du contrat

Canaux de diffusion :

- Web et réseaux sociaux (YouTube, Facebook, Instagram, LinkedIn).
- Chaines TV

Format des vidéos : Web, TV et réseaux sociaux ;

- **Commentaire** : le prestataire devra produire, sur la base des orientations du Capdel et des documents qui lui seront remis, un commentaire des capsules, dans les deux langues (arabe, français) ; Commentaire qui sera soumis à la validation CapDeL ;

- **Voix off** : Le prestataire devra prévoir une voix off en arabe et une voix off en français pour chacune des capsules vidéo. Les voix off seront validées par le PNUD ;
- **Langue** : Le prestataire doit prévoir une version en arabe sous- titrée en français et une version française sous- titrée en arabe ; les sous-titrages ne concerneront que les interviews.

III. PRINCIPALES TACHES

Sous la supervision générale du PNUD Algérie et de l'UGP du CapDeL, le prestataire devra :

- Proposer une note méthodologique de réalisation de la prestation ;
- Proposer, à travers un rapport de démarrage de la mission, un chronogramme détaillé de réalisation des capsules ;
- Tenir des réunions (au démarrage -de- et pendant la mission) avec l'équipe du Projet CapDeL en vue de discuter et valider les synopsis proposés et tout autre produit important ;
- Tenir les réunions nécessaires avec l'équipe du Projet CapDeL en vue de collecter les données, les documents produits disponibles en lien avec la thématique des capsules et recueillir les avis des personnes concernées (Unité de gestion du Projet, PNUD, partenaires, etc.) ;
- Procéder aux tournages (et interviews) avec les différents porteurs des projets associatifs, leurs bénéficiaires directs et les autres acteurs locaux concernés ; Ceci dans les 8 communes pilotes;
- Tenir des réunions de suivi post-tournage avant la remise de la version finale des capsules (lot) afin de recueillir les commentaires, dont le réalisateur devra tenir compte ;
- Apporter les modifications demandées ;
- « Personnaliser » les capsules avec la charte graphique du CapDeL et celle des trois partenaires institutionnels (Ministère de l'Intérieur, PNUD, UE) et apporter les mentions légales demandées (le texte et les logos seront fournis au prestataire) ;
- Remettre au PNUD, les masters finaux sur disque externe, 2 copies Blue-ray, une version WEB des capsules vidéo et l'ensemble des rushs accompagnés d'un listing précis (sous format WORD) mentionnant : dates, lieux de tournage et noms des personnes interviewées.

IV. PRODUITS ATTENDUS (LIVRABLES) ET CHRONOGRAMME PREVISIONNEL

- La qualité de compression requise est (SD, HD, HDV) et une fourniture aux formats MP4, AVI, MOV, MPEG est requise.
- Les capsules vidéo doivent être remises avec les contrats de cession de droits éventuels à l'image ainsi qu'avec le contrat de cession de droits d'auteur du réalisateur (qui conserve la propriété intellectuelle de sa réalisation).
- L'échéancier proposé ci-dessous est indicatif ; il est demandé au prestataire de proposer, dans son offre technique, l'échéancier qu'il jugera le plus adapté à la nature des livrables à remettre, avec une latitude tolérée, mais restreinte d'en modifier le séquençage.

Livrables	Echéance	Tranches de Paiement
Note		
Livrable 1 – Une note méthodologique de mise en œuvre de la mission et son calendrier détaillé d'exécution	8 jours (ouvrables) après la signature du contrat	
Capsules vidéo		
Livrable 2 -Synopsis 2a. Le draft du synopsis « générique/ modèle », d'une capsule avec le draft texte du commentaire (arabe, français) et de la voix off 2b. Le draft du synopsis de la capsule dédiée à « <i>la démarche du CapDeL</i> » avec les associations locales, avec le draft texte du commentaire (arabe, français) et de la voix off	15 jours après le livrable 1	26%
Livrable 3. Version draft des capsules 3a – Version draft de 4 capsules 3b- Version draft de 4 capsules 3c- Version draft de la capsule « démarche du Capdel »	40 jours	27% 9% 9% 9%
Livrable 4. Version finale des capsules aux formats exigés 4a – Version finale de 4 capsules 4b- Version finale de 4 capsules 4c- Version finale de la capsule « démarche du Capdel »	25 jours après le livrable 3	37% 13% 13% 11%
5 - Rushs de toutes les films réalisés accompagnés d'un listing précis mentionnant : dates, lieux de tournage et noms des personnes interviewées	A la fin de la mission (2 jours après le livrable 4)	5%

V. QUALIFICATIONS

Expérience

- La présente mission s'adresse aux **agences de production audio-visuelle** ainsi qu'aux **agences de communication** ayant des compétences confirmées et disposant **d'au moins 5 ans d'expérience dans le domaine de la production audiovisuelle** ;
- Les agences soumissionnaires devront avoir produit *au moins deux produits audio-visuels* (films ou documentaires /ou reportages) ;
- Les agences soumissionnaires devront disposer/fournir d'un **CV détaillé du réalisateur** à qui le prestataire compte confier la tâche de réaliser le documentaire de la présente mission, ainsi que ses réalisations (du réalisateur), notamment des films documentaires. Des réalisations portant sur « les collectivités locales », « le mouvement associatif », « le développement local » seront valorisées lors de l'évaluation technique de l'offre ;

	<ul style="list-style-type: none"> • Les agences soumissionnaires devront disposer/fournir les CV des membres clé de l'équipe de tournage à mobiliser pour cette mission, en particulier ceux des postes liés à l'image, la lumière, le son et le montage : chef opérateur (ou directeur photo) , cadreur et monteur.
Méthodologie de travail	<p>Le prestataire devra, à travers sa méthodologie de travail démontrer sa bonne compréhension de la mission et présenter :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les modalités de réalisation des livrables objet de ces termes de référence, - Un planning de réalisation des livrables. <p>Il est attendu du prestataire d'adopter une approche basée à la fois sur l'écoute et la collaboration permanente, en coordination avec l'unité de gestion du programme CapDeL.</p>
Validation des supports	<p>La validation des supports sera effectuée par le Directeur National du Projet et la Conseillère technique du PNUD. Le prestataire devra apporter tous les changements et modifications suggérés, dans un effort mutuel et concerté des deux parties jusqu'à validation des Masters finaux.</p> <p>Le prestataire devra suivre, pour l'élaboration de chaque produit, les étapes de validation suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Validation du synopsis - Validation du draft des capsules - Validation du commentaire dans les deux langues (version texte) - Validation finale des capsules finales
Innovation	<p>Le prestataire doit démontrer une grande capacité créative et être en mesure de proposer des idées et produits et concepts innovants en phase avec l'objectif et la nature de la mission et les valeurs promues par le CapDeL, notamment en termes de scénario, de graphisme, séquençage, d'ambiance, etc.</p>
Visibilité	<p>La visibilité du Projet et des partenaires doit être assurée sur les produits réalisés avec l'affichage des logos (drapeaux) du Projet et des partenaires.</p>
Mesures de prévention et de protection sanitaires	<p>Il sera attendu du prestataire de mettre en œuvre toutes les mesures nécessaires de prévention et de protection sanitaires liées à la COVID-19, y compris à travers des aménagements sur les lieux de travail, en mettant à disposition de l'ensemble des intervenants des masques, gants et gel hydroalcoolique, et ce en conformité avec les directives des autorités en la matière. Cette exigence conditionnera la validité de l'offre.</p>

VI. DOCUMENTS CONSTITUTIFS DE L'OFFRE

Les soumissions devront être présentées en offre technique et offre financière distinctes

OFFRE TECHNIQUE

Le prestataire devra :

- Etre une **agence de production audio-visuelle** ou une **agence de communication** disposant d'un **minimum de 5 années d'expérience dans le domaine de la production audiovisuelle** ;

- Présenter/ envoyer **via un lien internet, 4 productions audiovisuelles, au plus**, conçues par le réalisateur proposé : films-documentaires, capsules vidéo – reportages, court-métrages etc., se rapprochant, de préférence, des thématiques de la présente mission ;
- Présenter le **CV détaillé** et (éventuellement) le press-book **du réalisateur** ;
- Présenter **les CV détaillés des membres suivants de l'équipe de tournage** : chef opérateur (ou directeur photo), cadreur et monteur;
- **Elaborer une note d'intention (2 à 3 pages, Arial 11)** incluant une description générale de l'approche avec laquelle le prestataire compte construire son travail au regard des présents TDR et la valeur créative qu'il se propose d'apporter.

OFFRE FINANCIERE

- L'offre financière doit être forfaitaire pour la réalisation des produits attendus (livrables) avec le détail des coûts pour chaque livrable.
- Les coûts proposés *par livrable* englobent l'ensemble des frais encourus par le prestataire pour la réalisation des produits, y compris de déplacement et de séjour à Alger et dans les communes pilotes du programme.
- L'offre doit être exprimée en **Dinars algériens et en TTC**.

VII. CRITERES D'EVALUATION DE L'OFFRE

Les offres seront évaluées en deux étapes selon les critères suivants :

A. EVALUATION TECHNIQUE

Critères techniques		Note maximale
1	<u>Expérience du prestataire dans le domaine de la production audiovisuelle</u> - 10 ans et plus : 20pts	20
2	<u>Expérience du réalisateur/rice et les documentaires qu'il/elle a réalisés</u> <i>Expérience du réalisateur</i> - 10 ans et plus : 20 pts <i>Films documentaire réalisés (un bonus de 2 points sera accordé pour chaque documentaire portant sur les thématiques sus- citées dans la partie V- qualifications)</i> 4 films documentaire au moins : 20 pts	40
3	<u>Expérience de l'équipe de tournage</u> Chef opérateur (directeur photos) - 10 ans et plus : 12 pts Cadreur - 8 ans et plus : 6 pts Monteur - 8 ans et plus : 6 pts	24

4	<i>Pertinence de la note d'intention (description générale de l'approche créative du documentaire au regard du contenu de la mission (2 à 3 pages, Arial 11)</i>	16
Total		100

B. EVALUATION FINANCIERE

Le marché sera adjugé à l'offre la moins- disante des meilleures offres techniques.

VIII. DEPOT DES CANDIDATURES

Les prestataires intéressés sont priés de faire parvenir leur offre, comprenant tous les documents susmentionnés, à l'adresse email procurement.project.dz@undp.org en indiquant comme objet « **Prestataire en communication/production audiovisuelle –_Projet : « Programme CapDeL – Démocratie participative – développement local ».**

Le PNUD se réserve le droit de vérifier toutes les informations fournies et d'écartier toute soumission ayant fourni des informations erronées ou incomplètes.

Toute demande de clarification doit être transmise par écrit, ou par voie électronique à l'e-mail indiqué ci-dessus. Les réponses aux demandes de clarifications seront communiquées par écrit ou par voie électronique à tous les soumissionnaires, sans que la source de la requête ne soit mentionnée.

IX. ANNEXES :

A - Fiche d'information sur le Programme CapDeL